

Deux jours pour phosphorer sur la coopération

MARTILLAC Michel Serres, Frans de Waal, Stéphanie Richard et beaucoup d'autres à Smith Haut Lafitte

Peut-on aller vers davantage de coopération ? La coopération radicale peut-elle fonctionner ? Dans certains cas, est-il bon de maintenir une certaine compétition ? Voici quelques-unes des questions qui seront débattues aujourd'hui et demain au château Smith Haut-Lafitte, à l'occasion de la 18^e université « Hommes-entreprises », organisée chaque été par le Ceca, un centre de formation et de communication tourné sur le management et le développement personnel et basé à Saint-Aubin-de-Médoc.

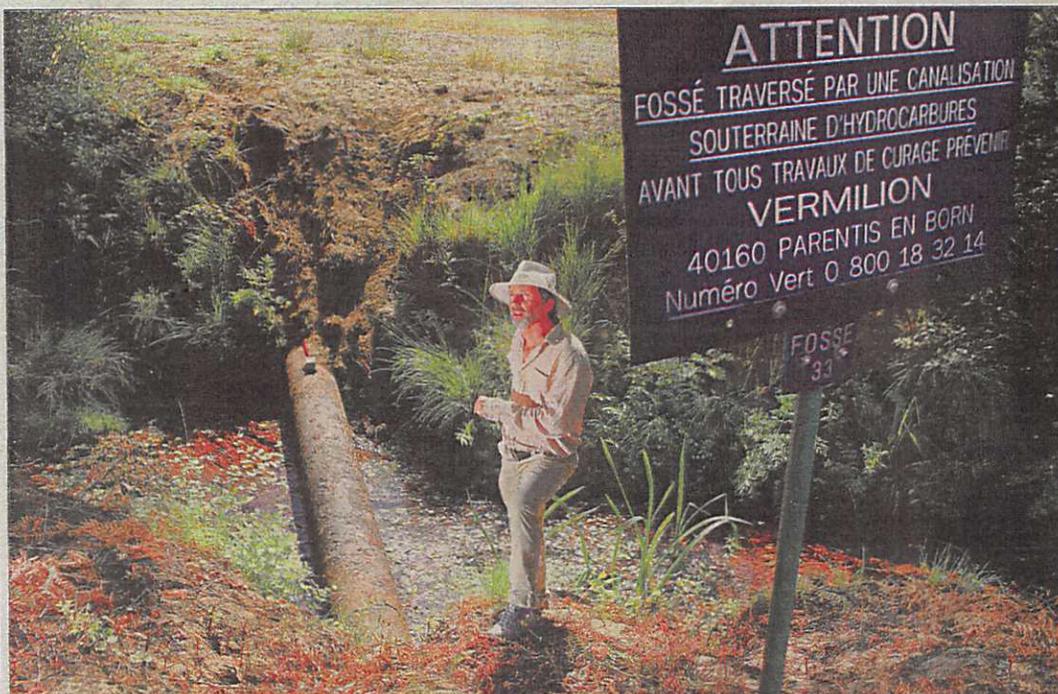
Pendant deux jours, en présence d'un public surtout composé de cadres et de dirigeants, une quinzaine de penseurs et de personnalités vont apporter leur éclairage sur le tandem coopération/compétition.



Michel Serres. ARCHIVES L. THEILLET

C'est le philosophe Michel Serres qui ouvrira ce matin cette réflexion. Suivront, entre autres : l'éthologue Frans de Waal, Stéphanie Richard (le PDG de France Télécom), Laurent de Cherisey (qui travaille beaucoup sur le handicap), Atanase Perifan (l'inventeur de la Fête des voisins), l'économiste Philippe Dessertine, le navigateur Lalou Roucayrol, le géopoliticien Pascal Chaigneau...

Programme détaillé, horaires, inscriptions (le pass intégral pour deux jours varie entre 450 et 490 euros), et de nombreuses autres informations sur l'université du Ceca peuvent être consultés sur le site <http://www.ceca.asso.fr>



Pour Yves Jacquin Depeyre, le pipeline qui traverse sa propriété, présente des signes de corrosion. PHOTO FRANCK FERROGON

Pipeline à bout de souffle

MIOS Yves Jacquin Depeyre souhaite que le pipeline, installé en 1962 pour acheminer le pétrole de Cazaux, et qui traverse 10 km de sa propriété, soit changé pour plus de sécurité

BERNADETTE DUBOURG
bdubourg@sudouest

Sur les 10 kilomètres de pipeline qui traversent, en souterrain, la propriété forestière du groupement Jacquin Depeyre à Caudos, entre Mios et Le Teich, seuls les 2 à 3 derniers mètres sont visibles, lorsque le pipeline traverse le jet, un petit ruisseau qui délimite les communes de Mios et Salles, entre le bassin d'Arcachon et le Val de l'Eyre.

Hier matin, le sous-préfet du bassin d'Arcachon, Jean-Pierre Hamon, s'est longuement arrêté devant ce bout de tuyau, aux côtés d'Yves Jacquin Depeyre, le président du groupement forestier, inquiet des signes de corrosion apparents sur ce tuyau. Au point qu'il a demandé que ce pipeline, installé en 1962 par Esso, soit, au mieux, renfié dans son intégralité, et même carrément changé : « Il était fait pour durer cinquante ans, il a fait sa vie. »

« Ici, à l'avenir, tout peut se passer », craint Yves Jacquin Depeyre qui a découvert cet état de corrosion au moment du renouvellement du bail. Arrivé à expiration, il

à deux ans, celui-ci est actuellement en cours de renégociation avec la société Vermilion, propriétaire du forage pétrolier de Cazaux et du pipeline.

« Dangersité écologique »

« Si le tuyau présente ces signes de corrosion, on peut se demander quel est l'état du reste de la canalisation, surtout que, dans le secteur, l'eau, à un mètre à peine de profondeur, est très corrosive », estime Yves Jacquin Depeyre qui a fait faire des études chimiques du sous-sol au moment de l'installation de sa première ferme solaire de 18 hectares, inaugurée à l'automne dernier : « Nous avons dû renforcer les pieux des panneaux photovoltaïques. »

Il en veut aussi pour preuve le sondage réalisé il y a quelques mois par la société Vermilion, en présence du garde du domaine : « Ils ont détéré une partie du pipeline, et ont été surpris par ce qu'ils ont découvert. Le tuyau baignait dans l'eau, la gaine protectrice du pipeline était poreuse et ne collait plus au tuyau. » Tout en restant mesuré, Yves Jacquin Depeyre évoque la dan-

gerosité écologique d'une possible fuite du pétrole, aussi bien sous la terre que dans le ruisseau.

« Si le tuyau présente des signes de corrosion, on peut se demander quel est l'état du reste du pipeline »

Il montre, d'ailleurs, un peu plus loin, les traces d'un perçage accidentel du pipeline, il y a quelques années, lors de travaux forestiers : « C'est comme du désherbant, plus rien ne pousse. »

Menace d'expropriation

Au début de l'année, Yves Jacquin Depeyre a assigné la société Vermilion devant le tribunal de grande instance de Bordeaux, avec un double objectif.

Le remplacement, d'abord, du tuyau ancien par un tuyau neuf afin de répondre aux normes actuelles : « La pose d'un fil avertisseur et une

profondeur suffisante d'enfouissement, l'installation de vannes d'arrêt, et l'usage d'un acier particulier pour garantir l'étanchéité dans un long terme. » L'aménagement, ensuite, de passages busés pour que les parcelles voisines du pipeline ne soient plus inondées.

« Face à ma demande, la société Vermilion veut m'exproprier », explique le propriétaire forestier (1). « Le pipeline passerait alors sous le régime du Code minier, sans obligation de mise aux normes. » C'est d'ailleurs, comme l'indique le sous-préfet, dans le cadre d'une enquête publique pour la procédure d'expropriation qu'il s'est déplacé hier matin à Caudos.

« J'ai contacté les services de l'État pour qu'ils effectuent une évaluation de la situation », explique Jean-Pierre Hamon qui « comprend aussi les préoccupations du forestier ».

(1) Contacté, hier, le directeur des relations publiques de la société Vermilion, habilité à s'exprimer sur le sujet, est actuellement absent, et s'exprimera ultérieurement.



Aprilia
Shiver 750
6 790 €



Kawasaki
Z 750
6 999 €

PROMOTIONS
24 MODÈLES
de 125 à 1 800 cm³

05 57 55 28 89

OFFRE LIMITÉE

SPÉCIAL 18-24 ANS

Recevez le journal **GRATUIT** chaque mercredi pendant un an

RENDEZ-VOUS SUR www.sudouest.fr

SUD OUEST

Préinscription jusqu'en octobre 2012

Achète

Manteau de fourrure (Vison, Astrakhan... Bon ou mauvais état)

Vieux briquets de collection (Daguer, Cartier, Zippo...)

Achat d'or sous toutes formes (Bijoux, bijoux, pièces...)

Montres (Rolex, Breitling, Cartier...)

DEPLACEMENT GRATUIT - Paiement IMMÉDIAT
M. Jacquot - 06 43 05 46 17
cyril.antique@gmail.com